

simplement une anomalie héréditaire et congénitale, causée par l'absence du pigment mélanique dans le sang.

Ainsi j'exprime envers vous le pardon de la Nation pour toutes les stigmatisations, les moqueries et les mépris dont vous êtes souvent victimes. Certains compatriotes par ignorance viennent vers vous pour avoir soit disant des « pouvoirs » pour la chasse, la pêche ou le commerce, et vous en souffrez je le sais.

Vous souffrez aussi parce que l'avant-projet de loi sur la protection et la promotion des albinos en Centrafrique existant depuis 2004 n'a pas encore abouti. A ce sujet, je suis heureux de vous informer que depuis le 21 mars 2013 la Commission texte du Secrétariat Général du Gouvernement a traité ce dossier.

Ce projet de loi sur la protection et la promotion des albinos en Centrafrique, sera sous mon impulsion traité au Conseil des Ministres pour être envoyé au Conseil National de transition pour adoption. J'instruis également le Ministre de la Santé d'envisager toutes les possibilités de prise en charge gratuite des problèmes ophtalmologiques, car les consultations sont déjà gratuites au niveau dermatologique avec Docteur KOBANGUE que je félicite pour son patriotisme, ayant abouti à la mise en place de l'Association Nationale des albinos de Centrafrique le 11 novembre 2000. M'adressant ensuite à vous, mes compatriotes peulhs et pygmées AKA, en tant que groupes ethniques minoritaires